

**PROGRAMME DE FORMATION
DEFINIR LA RAISON D'ETRE D'ENTREPRISE**



Collaborateurs



1 jour



7 heures



Planification sur demande

Programme mis à jour le 8 février 2022

Contexte :

« Les 2 jours les plus importants de votre vie sont celui où vous êtes nés et celui où vous avez compris pourquoi » Marc Twain

Contrairement à la raison sociale, la raison d'être est optionnelle. Elle désigne la façon dont une entreprise entend jouer un rôle dans la société au-delà de sa seule activité économique. Dans le cadre de leur travail mandaté par le gouvernement français sur l'objet social des entreprises, Jean-Dominique Senard et Nicole Notat en donne une brève définition :

“La raison d'être permet de joindre le passé au présent ; c'est l'ADN de l'entreprise. Elle n'a pas de signification économique, mais relève plutôt de la vision et du sens”.

La loi Pacte a très vite suscité l'engouement de grands groupes. Par exemple, le groupe de distribution Carrefour a décidé d'inscrire l'enjeu de la “transition alimentaire pour tous” dans ses statuts, tout comme Véolia a choisi de “Contribuer au progrès humain, en s'inscrivant résolument dans les Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU, afin de parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous”.

A travers ces définitions, nous comprenons que la raison d'être apporte à une entreprise un moyen de constituer une vision long-terme. Celle-ci guide les choix de l'entreprise, structure l'entreprise et prend en considération la société dans ses actions. De même, elle permet d'enrichir l'entreprise d'un sens et de la notion de responsabilité dans ses activités.

Type de public :

Toute personne dans des équipes RH, Communication, Marketing, stratégie, RSE, Direction générale, Managers opérationnels ou inter-équipes d'une organisation ou inter-équipes d'une organisation, et ayant besoin de :

- Répondre au besoin de sens des collaborateurs et consommateurs
- Renforcer sa marque employeur
- Comprendre les tenants et aboutissants de la raison d'être d'entreprise
- Connaitre la démarche pour la définir et l'incarner concrètement
- Comprendre les transformations que cela implique
- Avoir une communication plus impactante

Les objectifs de la formation :

À l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront en mesure de :

- Définir les principes de la raison d'être
- Décrire des concepts de Raison d'être et d'entreprise à mission et discerner ce qu'ils ont d'innovant,
- Organiser les implications sur la gouvernance, les parties prenantes et le sens de l'action de son organisation,
- Décider une démarche de co-construction vers la raison d'être ou vers l'entreprise à mission,
- Extrapoler les facteurs clés de succès pour éviter l'écueil du "mission-washing",
- Justifier d'embarquer immédiatement vers l'entreprise ou challenger son projet initial

Outils et méthodes pédagogiques :

L'approche utilisée est active et participative : elle alterne phases de découverte par les participants, apports de l'animateur et appropriation par l'entraînement (faire ressentir, faire réfléchir et faire agir).

Le formateur s'appuie sur des apports techniques et pratiques, couplés avec des cas pratiques afin d'intégrer au mieux les nouvelles connaissances et compétences. Aussi, les participants sont-ils invités à participer activement aux études de cas concrets, ateliers de travail, débats et mises en situation.

Les cas pratiques, issus de cas réels, sont réalisés aussi bien de façon individuelle et sous-groupe pour stimuler les échanges. L'approche utilisée parlera de la Loi Pacte, des entreprises à mission et de la culture et la cohérence d'entreprise.

L'articulation pédagogique s'appuie notamment sur :

- **Des échanges d'expériences** autour de cas concrets vécus par les stagiaires. Chaque stagiaire peut ainsi renforcer ses compétences professionnelles dans un esprit positif et sécurisant.
- **Des exercices créatifs** favorisent les échanges et valorisent le potentiel créatif des participants.
- **Des temps forts autour de d'ateliers thématiques** volontairement décalés par rapport à la pratique professionnelle.

Moyens pédagogiques et matériels :

SKULTUR valide en amont de chaque intervention la salle de formation afin de garantir des conditions optimales de confort, d'éclairage, de sécurité et d'accessibilité. Une attention particulière est allouée aux conditions d'accès pour les personnes en situation de handicap. A chaque fois que cela est possible nous demandons des salles de formation PMR accessibles par les transports en commun et à proximité de lieux de restauration/hébergement.

Les moyens pédagogiques et matériels demandés

- Une salle de formation environ 90 m2 pour 20 personnes
- Equipée de tables et chaises mobiles et séparables
- Disposition en V ou U élargi
- Tableau mural, vidéo projecteur et paper board.
- Multiprises et rallonges pour branchements de l'ordinateur et du matériel vidéo

Format : présentiel

Nombre de participants : 20 maximum

Evaluation : questionnaire d'évaluation à chaud / QCM de validation des connaissances

Sanction : certificat de réalisation

Suivi : non organisé sur ce dispositif

Éléments du programme :

Introduction :

Présentation du formateur
Recueil des attentes des participants
Présentation des objectifs et du programme de la formation

Le 22 mai 2019 : promulgation de la loi PACTE.

Définition de la raison d'être de l'entreprise
Les bénéfices d'une raison d'être efficace
Se repérer entre Raison d'être, entreprises à mission, les labels...

Comment définir la raison d'être d'une entreprise ?

Exemples de raison d'être d'entreprises et travail d'analyse des implications concrètes
Quelles sont les caractéristiques principales d'une raison d'être ?
Les techniques pour faire émerger une raison d'être
Les écueils à éviter

Transformer sa raison d'être en raison d'agir

Déterminer l'ambition de sa volonté de transformation
Impliquer l'ensemble des collaborateurs et de son écosystème
Construire une gouvernance efficace de sa raison d'être

Bilan de la journée de formation

Retour sur les attentes des stagiaires
Conclusion

Information handicap : Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes, [ONISEP](#), [AGEFIPH](#) et [FIPHF](#).

Evaluation et sanction

Modalités d'évaluation :

- Un questionnaire d'évaluation des connaissances est adressé aux participants en amont de la formation
- Un diagnostic est réalisé à l'oral en début de formation pour recueillir les attentes des participants et vérifier que celles-ci correspondent aux objectifs de la formation
- Des évaluations formatives via des questions orales ou écrites seront effectuées au cours de la formation.
- En fin de formation, un quizz est réalisé afin de mesurer l'assimilation des connaissances et compétences

Modalités d'évaluation de la formation :

- A la fin de la formation, une évaluation à chaud de la formation est réalisée par les participants.
- Une liste des émargements sera remise à l'entité bénéficiaire ainsi qu'un certificat de réalisation.

Validation et certification :

- A l'issue de la formation, les acquis de connaissances seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM, quizz, mise en situation...). Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

Conditions tarifaires :

En plus du présent devis détaillé, toutes les actions de formation dispensées par SKULTUR font l'objet d'une convention de formation.

A partir de 1500 € net la journée en intra

Hors frais de déplacement et d'hébergement

Le cabinet SKULTUR n'est pas soumis aux champs de la TVA

Modalités et délais d'inscription :

L'inscription se fait sur simple contact

Lors de votre inscription, nous convenons ensemble de la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celle de nos formateurs (Minimum 30 jours à compter de la signature de la convention).

Contact :

Pour collecter des informations et vous inscrire, vous pouvez contacter Franck MORISSE au 06 18 14 26 83